

L'économie helvétique plus ouverte au monde que jamais

COMMERCE EXTÉRIEUR. La Suisse a signé quatre traités de libre-échange en 2025 et deux l'an dernier. Un autre a été conclu avec le Mercosur cette année également. Les économies attendues avoisinent le demi-milliard de francs.

Jonas Follonier

Il faut remonter à 2013 pour voir autant d'accords de libre-échange (ALE) signés par la Suisse qu'en 2025. «C'est une année importante», confirme une porte-parole du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Mercredi, le Conseil fédéral a publié l'ordonnance relative à l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre de l'ALE avec l'Inde, signé l'an dernier, et a transmis au Parlement celui avec le Kosovo. Des traités similaires ont été signés cette année avec la Thaïlande et la Malaisie. De plus, la modernisation de celui avec l'Ukraine, en force depuis 2012, a été paraphée en juin.

Outre le traité avec l'Inde, une mise à jour de l'ALE avec le Chili, datant de 2004, a aussi été signée en 2024. Un autre a été conclu avec le Mercosur (Argentine, Bolivie, Brésil, Paraguay et Uruguay) le 2 juillet – sa signature est en attente. Sept pourparlers ont ainsi abouti en un peu plus d'une année. Un zèle qui réjouit le conseiller national Olivier Feller (PLR/VD), membre de la commission de l'économie. «Le protectionnisme à outrance n'est pas encore de mise partout», glisse l'élu, en référence aux droits de douane américains.

La classe politique n'est néanmoins pas unanime. En mars, les Verts avaient signalé leur intention de lancer un référendum contre l'ALE avec le Mercosur. Le parti, qui attend encore le texte final avant de prendre sa décision, récolte

déjà des pré-signatures sur son site, où l'on peut lire que «cet accord sacrifie définitivement la protection de la forêt tropicale et les droits des populations locales sur l'autel du libre-échange agricole effréné».

Réaction au protectionnisme

«Nous regrettons que ce traité contienne les mêmes défauts que celui avec l'Indonésie, qui avait failli échouer dans les urnes en 2021», explique le conseiller national Nicolas Walder (Les Verts/GE), membre de la commission de politique extérieure. Les opposants à ce texte, écologistes en tête, avaient alors été suivis par 48,3% des votants.

Olivier Feller estime que la «volonté politique des responsables du Département de l'économie et du Seco peut jouer un rôle dans ces négociations pour des ALE». Celles ayant débouché sur l'accord avec l'Inde ont duré 16 ans et auront donc vu se succéder trois chefs de département – Doris Leuthard, Johann Schneider-Ammann et Guy Parmelin – et trois secrétaires d'Etat à l'économie – Jean-Daniel Gerber, Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch et Helene Budliger Artieda. Cette dernière a pris ses fonctions en 2022.

«Les fluctuations d'année en année ne trouvent pas d'explication particulière, commente le Seco. Nous observons cependant que nous nous trouvons dans une période d'incertitudes, avec une recrudescence de tendances



Seco. La Suisse poursuit activement ses «stratégies de diversification des débouchés commerciaux», commente le Secrétariat d'Etat à l'économie, dirigé par Helene Budliger Artieda (ici avec Guy Parmelin).

protectionnistes de certains acteurs. En réaction, de nombreux pays, dont la Suisse, poursuivent activement leurs stratégies de diversification des débouchés commerciaux, réaffirmant aussi par-là leur attachement à un commerce international ouvert et réglementé.»

Economies importantes

Les économies que ces accords devraient permettre aux exportateurs suisses de réaliser sont importantes. Sur la base des échanges mesurés jusqu'ici par l'administration, les entreprises helvétiques pourraient économiser quelque 167 millions de francs de droits de douane à l'échéance des pé-

riodes de démantèlement des barrières tarifaires indiennes. L'ALE avec le Mercosur, lui, permettrait d'épargner jusqu'à 180 millions par an. «En dehors des accords avec l'UE et la Chine, il présente donc le plus grand potentiel d'économies de tous les accords de libre-échange conclus par la Suisse», souligne le Seco. Quant à l'accord avec la Thaïlande, il pourrait éviter 63 millions de coûts à l'issue des périodes transitoires. Le potentiel d'économies cumulées de ces trois traités avoisine ainsi le demi-milliard de francs. Le Conseil fédéral n'articule pas de chiffres pour l'accord avec le Kosovo, précisant néanmoins dans un communiqué que les échanges commerciaux avec le pays balkanique ont représenté environ 140 millions de francs en 2023. Ceux avec la Malaisie atteignaient pour leur part un volume de 1,4 milliard la même année.

Ces sept traités ont été signés dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), dont fait partie la Suisse avec l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. L'ALE de la Confédération avec la Chine, en vigueur depuis 2014, est l'un des rares accords strictement bilatéraux. Des pourparlers pour une modernisation de ce texte sont en cours entre Berne et Pékin depuis mars. ■